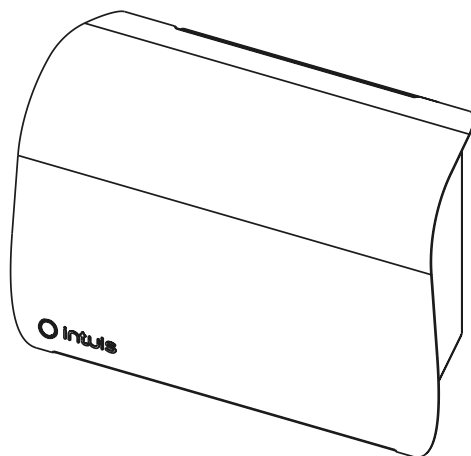




DIGATE 2

CHAUFFAGE SOUFFLANT
GAIN DE PLACE



Afin d'activer la fonction chauffage de votre appareil, veuillez télécharger l'application intuis compagnon et suivre les instructions présentes dans ce manuel.



Application intuis compagnon

Disponible sur :



NOTICE
REF 421AA6149 B00



Application intuis compagnon

La configuration locale simplifiée

Connectez-vous **en local** à votre appareil pour :

- Paramétrer facilement votre produit
- Profiter des dernières mises à jour

Disponible sur :



SOMMAIRE

- Sommaire & Avant-propos	page 2
- Sécurité	page 2
- Installation et fixation	page 4
1. - Raccordement électrique	page 5
2. - Comment utiliser votre appareil	page 6
3. - Aide aux diagnostics	page 9
4. - Conseils - Entretien	page 9
5. - Identification de votre appareil	page 10
- Garantie	page 11

AVANT-PROPOS :

- Vous venez d'acquérir ce chauffage soufflant Digate 2 de intuis et nous vous remercions de ce choix, témoignant ainsi de votre confiance.
- Cet appareil a été étudié, conçu et réalisé avec soin pour vous donner entière satisfaction.
- Il est important de bien lire cette notice en entier avant l'installation et la mise en route de votre appareil.
- Il est recommandé de conserver cette notice, même après installation de votre appareil.

Lire attentivement la notice () d'installation et d'utilisation, notamment les consignes ci-dessous.**



Sécurité

ATTENTION - Certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.



**Caution, hot surface
Attention, surface très
chaude.**

- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

- Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprennent bien les dangers potentiels.

- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- Cet appareil doit se placer à 1,50 m du sol minimum, et de façon à ce que la chaleur produite brasse un maximum de volume d'air.

- **MISE EN GARDE :** Pour éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage. Le logo rappelle ce risque.

- Il est donc formellement interdit de couvrir ou d'obstruer les entrées ou les sorties d'air au risque d'incidents ou de dégradations de l'appareil.

- Veillez à ne rien introduire dans l'appareil.

- L'appareil doit être fixé sur son support, l'utilisation d'adhésif pour fixer le support ou l'appareil est interdite.

- Le raccordement électrique de cet appareil doit impérativement être effectué hors tension par une personne qualifiée.

- Toutes les interventions sur les appareils doivent être effectuées hors tension et par un personnel qualifié.

- L'alimentation électrique de l'appareil doit être réalisée via un dispositif de coupure omnipolaire conforme aux règles d'installation.

- L'appareil ne doit pas être installé sous une prise de courant.

- Respecter les distances minimum d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc... (Fig. 3).

- L'alimentation électrique doit être protégée par un dispositif différentiel résiduel de courant assigné au plus égal à 30 mA, notamment dans le cas d'une installation dans un local contenant une baignoire ou une douche.

- Pour garantir votre sécurité, assurez-vous que l'appareil est en parfait état avant toute utilisation.

- Ne pas installer ou mettre sous tension un appareil ayant subi un choc ou présentant des dommages visibles tels que notamment des déformations, des câbles blessés, des éléments cassés ou désolidarisés ou ayant été modifiés.

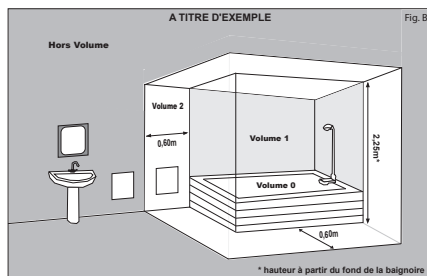
- L'appareil peut être installé dans les volumes 2 ou hors volumes des salles d'eau (cf. fig.B).

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.



MISE EN GARDE : Ne pas utiliser cet appareil de chauffage dans des petits locaux, lorsqu'ils sont occupés par des personnes incapables de quitter le local seules, à moins qu'une surveillance constante ne soit prévue.

MISE EN GARDE : Afin de réduire le risque d'incendie, les textiles, les rideaux, ou autres matériaux inflammables doivent se trouver à une distance minimale de 1m de la sortie d'air de l'appareil.



L'installation doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).

(**) La présente notice a été établie au moment de la fabrication de l'appareil et conformément aux normes en vigueur à cette date.

Le fabricant se réserve le droit de modifier à tout moment la notice d'installation et d'utilisation afin de prendre en compte les normes et l'évolution de celles-ci.

Coordonnées		Voir étiquette signalétique du produit	
Identification de l'appareil		Digate 2	
Type d'appareil :		Chauffage soufflant	
Caractéristiques		1500W M247115	Unité
Puissance thermique			
Puissance thermique nominale	Pnom	1,500	kW
Puissance thermique minimale (indicative)	Pmin	N.A.	kW
Puissance thermique maximale continue	Pmax,c	1,500	kW
Consommation			
En mode arrêt	Po	N.A	W
En mode veille	Psm	0,19 W	W
En mode ralenti	Pidle	0,19 W	W
En mode veille avec maintien de la connexion au réseau	Pn,sm	N.A	W
En mode veille avec affichage d'une information ou d'un état		OUI	
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux en mode actif	$\eta_{s,on}$	92,0	%
Elément			Unité
Type de contrôle de la température de la pièce (sélectionner un seul type)			
Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire			Oui
Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte			Non
Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence			Non
Option contrôle à distance			Non
Contrôle adaptatif de l'activation			Oui
limitation de la durée d'activation			Oui
Capteur à globe noir			Non
Fonctionnalité d'auto-apprentissage			Non
Exactitude des réglages			Non

Puissance d'émission : <20 dBm

Bande de fréquence : 2,4-2,4835 GHz

Intuis déclare que les radiateurs référencés ci-dessus sont conformes à la directive 2014/53/UE.

Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet suivante :

<https://intuis.fr/pro/declaration-de-conformite>

INSTALLATION ET FIXATION

- Éviter le positionnement sous une fenêtre, derrière les rideaux, les portes, sous une bouche d'extraction d'air. Toutes les interventions sur l'appareil doivent être effectuées par un professionnel qualifié.

- Respecter impérativement les distances minimales d'installation au sol, aux parois, aux meubles, etc. (Fig. 3).

Montage:

- Déclipser le dossier à l'aide d'un outil (Fig.1 : déclipser la patte A et décrocher les pattes B).

- Le dossier doit être fixé au mur à l'aide de 3 vis Ø 5.5 maxi en s'assurant de l'orienter dans le bon sens (clips en bas- Fig.2).

- Respecter les distances de sécurité des Fig. 2 et 3.

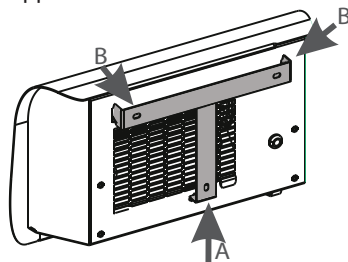
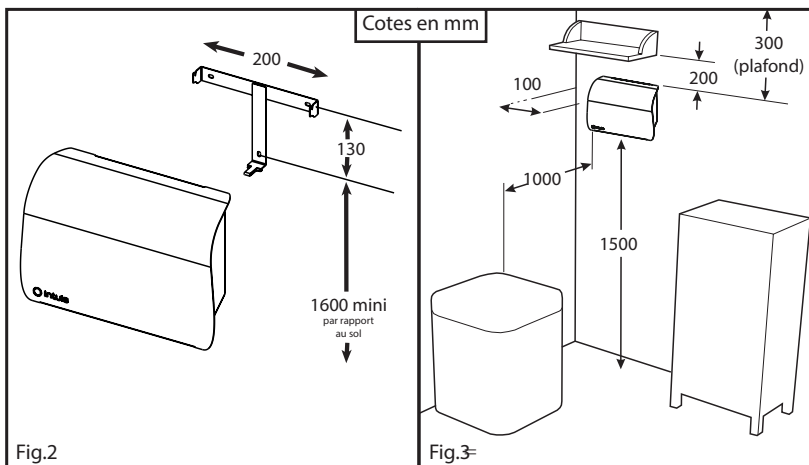


Fig. 1



*: +/-10%

■ Installation de la barre sèche-serviettes (vendue séparément):

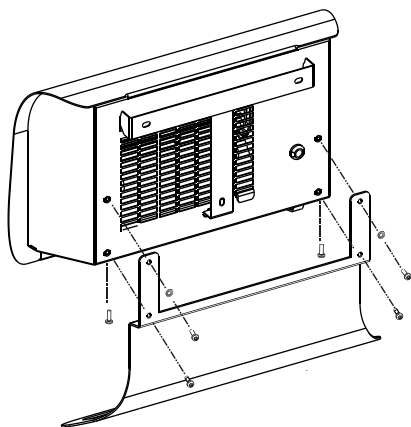
Installez la barre sèche-serviette avec les vis fournies dans l'emballage en respectant le schéma ci-dessous

Référence de la barre

M090102



Attention à bien positionner les rondelles ressorts.



1

RACCORDEMENT ELECTRIQUE



Veuillez lire attentivement les règles de sécurité avant le raccordement de l'appareil.

- L'installation électrique doit être conforme aux normes en vigueur dans le pays d'installation (NFC 15-100 pour la France).
- L'appareil doit être raccordé sur un réseau électrique 230V 50Hz, par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement.

Respecter le sens de branchement :

MARRON = PHASE, BLEU ou GRIS = NEUTRE

- Vérifier le branchement correct de tous les fils dans les bornes de la boîte murale de raccordement. Les couleurs à respecter pour le branchement sont celles du cordon d'alimentation de l'appareil, elles ne correspondent pas nécessairement à celles des câbles de l'installation électrique.



Les fonctionnalités de votre appareil sont susceptibles d'évoluer.
Pour avoir plus de détails sur les fonctionnalités décrites ci-dessous,
veuillez consulter le contenu d'aide en ligne accessible avec ce QR
Code :



Attention, afin d'activer la fonction chauffage, votre appareil doit impérativement être appairé avec l'application intuitis compagnon pour le configurer.

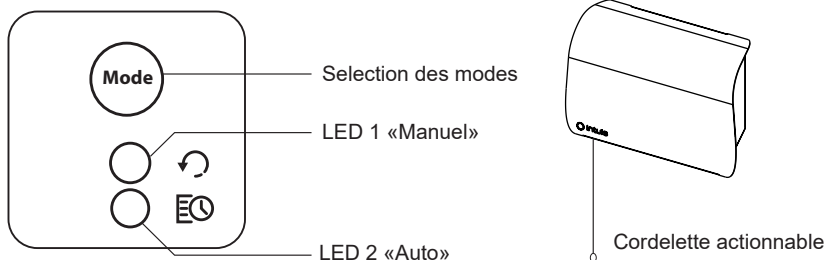
Dans l'attente de cette configuration, votre appareil émet un bip intermittent.



Application intuitis compagnon Disponible sur :



■ 2.1. Présentation du boîtier de commande



Votre appareil peut fonctionner selon deux modes distincts :

- Le mode « **Manuel** » : l'appareil chauffe pendant une durée limitée à une température de consigne donnée (30 minutes et 19°C par défaut).
- Le mode « **Auto** » : l'appareil chauffe selon la programmation définie dans l'application intuitis Compagnon.

■ 2.2. Appairage avec l'application intuitis compagnon

- Dans un premier temps, téléchargez l'application intuitis Compagnon disponible sur l'AppStore ou Google Play.
- Veuillez relever le nom de l'appareil (au format « FH1234 ») et le code PIN Bluetooth (au format « 123456 ») présents sur l'étiquette signalétique de votre produit.



- Nom de l'appareil

FH _ _ _ _

- Code PIN Bluetooth

_ _ _ _ _

- Ouvrez l'application intuitis compagnon sur votre téléphone et sélectionnez « + ». (l'appareil doit apparaître dans la liste des appareils disponibles)

- Choisissez «connexion rapide» ou «ajouter» :

- **«Connexion rapide»**: une fois la configuration terminée, l'appareil n'est pas enregistré dans l'application intuit compaignon

- **«Ajouter»**: une fois la configuration terminée, l'appareil est enregistré dans l'application intuit compaignon pour une utilisation / configuration future.



En cas de problèmes pendant la phase d'appairage entre le produit et votre téléphone, n'hésitez pas à forcer la fermeture de l'application intuit compaignon et à l'ouvrir de nouveau.

■ **2.3. Gestion de la connexion bluetooth**

• Connecter un téléphone déjà appairé :

Afin d'établir une communication entre l'application intuit compaignon et votre appareil, celui-ci doit être en mode «Auto».

Pour passer du mode «Manuel» à «Auto», appuyez sur le bouton «Mode».

• Connecter un nouveau téléphone :

Pour connecter un nouveau téléphone à votre appareil, veuillez appuyer 5 secondes sur le bouton «Mode» et suivre les instructions du chapitre 2.2 «Mise en service».

• Supprimer un téléphone :

Pour supprimer un téléphone appairé à votre appareil, veuillez :

- le supprimer de la liste des appareils couplés dans les réglages de votre téléphone.
- le supprimer de l'application intuit compaignon.

■ **2.4. Utilisation**

2.4.1 - Mode « manuel » :

Si ce mode est sélectionné et que la cordelette est actionnée, l'appareil chauffera à la température demandée pendant la durée déterminée (par défaut 30 minutes à 19°, modifiable dans l'application intuit compaignon). Un deuxième actionnement de la cordelette désactive le chauffage.



Lors de l'arrêt de la chauffe, votre appareil peut continuer à souffler quelques instants pour refroidir l'élément chauffant interne.



LED 1 « Manuel » :

- Vert fixe = chauffage actif, compte à rebours en cours
- Rouge fixe = chauffage non actif
- Rouge clignotant = erreur produit

 si la LED 1 « Manuel »  est verte mais que l'appareil ne chauffe pas, c'est que la température de consigne est atteinte (19°C par défaut).

2.4.2 - Mode « Auto » :

Si ce mode est sélectionné, l'appareil suivra la programmation définie dans l'app intuitif Compagnon.

 LED 2 « Auto » :

- Vert fixe = Le programme est suivi et le mode confort est actif
- Rouge fixe = Le programme est suivi et le mode confort est non-actif
- Rouge clignotant = perte de l'heure par le produit ou aucune programmation définie

En mode « Auto », l'action de la cordelette est utilisée pour avancer à la prochaine période de la programmation.

-Si l'appareil est en confort actif, il passe en confort non-actif jusqu'à la prochaine période définie dans la programmation

-Si l'appareil est en confort non-actif, il passe en confort actif avec la température définie pour la prochaine période définie dans la programmation.

 si la LED 2 « Auto »  est verte mais que l'appareil ne chauffe pas, c'est que la température choisie est atteinte.

2.4.3 – Retour aux paramètres d'usine

- Pour remettre l'appareil dans la configuration d'usine, veuillez appuyer et maintenir pendant plus de 10 secondes les boutons «Mode » et la cordelette.

Lorsque le Reset est effectué, 2 LEDS rouges clignotent 5 fois et le mode «Manuel» est réglé à 30°C pendant 360 minutes.

NATURE	VERIFICATION	ACTION
L'appareil ne chauffe pas	S'assurer que l'appareil est allumé	Mettre l'appareil sous tension
	Le dispositif de sécurité thermique interne s'est déclenché	- Vérifiez que les grilles d'entrée d'air (arrière de l'appareil) ou de sortie d'air (façade) ne sont pas obstruées et nettoyez si besoin suivant les instructions du chapitre 4. - Après 4 à 5 minutes, remettre en marche l'appareil. - Si le défaut persiste, contacter un réparateur agréé.
	Si l'appareil émet un bip régulier	Veillez effectuer l'appairage initial décrit au paragraphe 2.2 - Mise en service
	La LED 1 «Manuel» est verte mais l'appareil ne chauffe pas	La température de consigne définie est atteinte
	La LED 2 «Auto» est verte mais l'appareil ne chauffe pas	La température de consigne définie dans la programmation est atteinte
L'appareil chauffe tout le temps	Assurez vous que la programmation est effectuée selon vos souhaits dans l'application Intuis Compagnon	Se référer au paragraphe 2.2 - Mise en service
Je ne peux pas me connecter à l'application Intuis Compagnon	L'appareil est-il en mode «Auto»?	Appuyez sur le bouton «Mode» pour passer l'appareil en mode «Auto»
	J'ai des difficultés lors du premier appairage avec l'application Intuis Compagnon	Forcer la fermeture de l'application Intuis Compagnon et refaire la procédure de mise en service (§ 2.2)
DANS TOUS LES CAS, CONTACTEZ UNE PERSONNE QUALIFIÉE		

À EFFECTUER UNE FOIS L'APPAREIL ÉTEINT ET FROID

■ Pour conserver les performances de l'appareil, il est nécessaire d'effectuer régulièrement un dépoussiérage de celui-ci en passant l'aspirateur sur les entrées et sorties d'air.

■ Utilisez de préférence des produits nettoyants universels à base d'agents tensio-actifs (savon, ...) et un chiffon type microfibras. Pour un simple dépoussiérage, un chiffon suffit. L'entretien doit être effectué hors tension et après que l'appareil a refroidi.

Recommandations et conseils

Lors de la première chauffe, il peut s'échapper une odeur, ce phénomène disparaît après quelques minutes de fonctionnement.

Si votre installation est équipée d'un délesteur : Le délestage étant prioritaire, il est possible que l'appareil ne chauffe pas, en cas de surconsommation momentanée (lave-linge + four + fer à repasser...). Ceci est normal. Dès rétablissement d'une consommation normale, l'appareil se remettra en chauffe.

Prévu pour être raccordé à un réseau d'alimentation électrique 230V~ 50Hz.

TOUTES LES INTERVENTIONS SUR NOS APPAREILS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES HORS TENSION ET PAR UN PERSONNEL QUALIFIÉ.

NE JAMAIS UTILISER DE PRODUITS ABRASIFS OU À BASE D'ACÉTONE QUI RISQUERAIENT DE DÉTÉRIORER LE REVÊTEMENT DE L'APPAREIL.

IMPORTANT : Les caractéristiques de l'appareil sont indiquées sur l'étiquette signalétique.



L'apposition de cette marque par le fabricant garantit que l'appareil respecte les directives communautaires européennes de sécurité (directive basse tension- DBT) de compatibilité électromagnétique (CEM), de limitation de substances dangereuses (ROHS) et d'écoconception applicable aux produits liés à l'énergie (ERP).

classe II



Appareil de classe 2 : signifie que l'appareil est à double isolation et ne doit donc pas être raccordé au conducteur de protection (fil de terre).

IP....

Indice de Protection de l'enveloppe de l'appareil contre la pénétration des corps solides et liquides



LES DÉCHETS ÉLECTRIQUES NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS AVEC LES DÉCHETS MÉNAGERS. VEUILLEZ RECYCLER DANS LES CENTRES APPROPRIÉS.



FR

Cet appareil et ses accessoires se recyclent

REPRISE
À LA LIVRAISON



À DÉPOSER
EN MAGASIN



À DÉPOSER
EN DÉCHÈTERIE

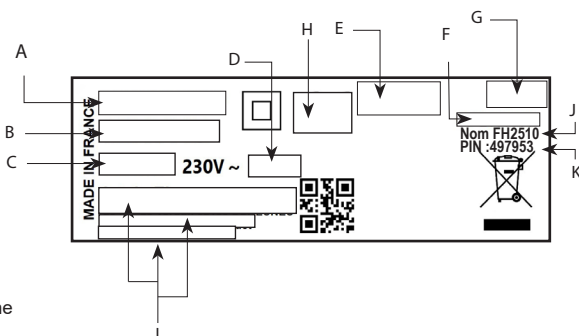


Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

L'étiquette signalétique est placée en bas et à gauche (côté commande) de votre appareil, elle permet de l'identifier.

Elle est composée de :

- REPA : N° de Constructeur
- REP B : Référence
- REP C : Puissance
- REP D : Indice de protection
- REP E : Indice de Fabrication
- REP F : Numéro OF
- REP G : Date de fabrication
- REP H : Les certificats de conformité
- REP I : Adresse
- REP J : Identité du produit lors de la recherche Bluetooth
- REP K : Code PIN Bluetooth



Garantie France métropolitaine

Document à conserver par l'utilisateur et à présenter en cas de réclamation.

Le présent document doit être conservé par l'utilisateur et présenté en cas de demande de prise en charge au titre de la garantie.

GARANTIE Commerciale - Les produits bénéficient d'une garantie commerciale de 3 ans à compter de la date d'achat, sous réserve de présentation d'un justificatif d'achat (facture ou ticket de caisse). À défaut de justificatif d'achat, la garantie pourra être appliquée à partir de la date de fabrication du produit, sous réserve de sa traçabilité.

La garantie commerciale est valable uniquement en France métropolitaine. Cette limitation géographique ne fait pas obstacle à l'application des garanties légales de conformité et des vices cachés, conformément aux dispositions applicables dans l'Union européenne.

La garantie est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnue(s) défectueuse(s) du Produit.

Sont entendues comme défectueuses, les pièces présentant un défaut de fabrication. La garantie exclut tout frais de main d'oeuvre et de déplacement (tels que notamment ceux liés à la récupération, le démontage et remontage du Produit ou de la pièce défectueuse), tout frais de transport / expédition des Produits ou de la / des pièce(s) défectueuse(s), ainsi que toute indemnité à titre de dommages et intérêts.

La garantie ne peut être actionnée que pour les Produits qui ont fait l'objet d'un usage normal dans les conditions d'emploi pour lesquelles ils sont prévus, et conformément aux prescriptions des notices d'utilisation et modes d'emploi accompagnant les Produits.

La garantie ne s'applique pas en cas de cas fortuits ou de force majeure ainsi que pour les remplacements ou réparations qui résulteraient de l'usure normale des Produits, de détériorations ou d'accidents provenant de la négligence ou de la faute de l'utilisateur ou tout tiers, de transformation sur les Produits, du défaut d'installation, d'un dimensionnement inadapté, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50 160, de surveillance, d'entretien, de stockage et d'utilisation anormale ou non conforme aux prescriptions de la notice.

GARANTIES Légales - Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle à l'application des garanties légales prévues par la loi, notamment la garantie des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code civil), la garantie légale de conformité (articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation), dont le consommateur pourrait bénéficier auprès du vendeur, lesquelles s'appliquent indépendamment de la garantie commerciale mentionnée ci-dessus.

ATTENTION : Si votre appareil est présumé être à l'origine d'un sinistre, celui-ci doit rester sur site à la disposition des experts d'assurance, et le sinistré doit en informer son assureur. Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.



BON DE GARANTIE / WARRANTY CARD

Type / Model : _____

Puissance / Rating : _____

Date d'achat / Date of purchase : _____

Cachet du vendeur / Manufacturer stamp



www.intuis.fr



www.intuis.fr

service-client-elec@groupe-intuis.fr

